

Mise en œuvre coordonnée des Conventions de Bâle, Rotterdam & de Stockholm: lutte contre le trafic illégal des produits chimiques et de déchets dangereux

Présentation du Burundi

Atelier de Dakar, 5-8 juillet 2011

Plan

- **Introduction**
- **Etat des lieux**
- **Commentaire & conclusion**

Introduction

- Pas de production de produits chimiques
- Plusieurs Ministères, agences et laboratoires sont impliqués
- Certains mécanismes de coordination existent
 - Commission nationale de l'environnement (CNE)
 - Comité national chargé du contrôle et de l'Homologation des Pesticides (CNCHP)
 - Comité Technique National sur la Sécurité Chimique (CTNSC)

Mandat des comités

1. CNE

- **Rôle:** Donner des avis dans la mise en application de la loi portant code de l'environnement et normes environnementales
- **Secrétariat:** Ministère en charge de l'environnement
- **Etendue des problèmes:** Tous les produits chimiques sont couverts

2. CNCHP

- **Rôle:** Contrôle des pesticides au niveau national, homologation des pesticides interdits et définition des méthodes d'évaluation des produits
- **Secrétariat:** Département de la Défense des végétaux
- **Etendue des problèmes:** problèmes d'importation, de fabrication, de conditionnement, de stockage et de mise sur le marché des pesticides. Tous les produits chimiques sont couverts

3. CTNSC

- **Rôle:** Proposition pour la mise en place des infrastructures à la sécurité chimique
- **Secrétariat:** Département en charge de l'environnement
- **Etendue des problèmes:** tous les produits chimiques sont couverts

4. Réseau d'échange d'information sur les produits chimiques (REIC-Burundi)

- **Rôle:** Echange d'informations sur les produits chimiques entre les différents intervenants
- **Secrétariat:** INECN
- **Etendue des problèmes:** tous les produits chimiques sont couverts

Commentaire & conclusion

- **Ces mécanismes de coordination dans le domaine de la gestion des produits chimiques sont encore en nombre limité et n'ont pas encore développé des synergies entre eux-mêmes**
- **Seul le CNCHP est le plus avancé dans la détermination des pesticides dangereux à retirer du marché**

- **Le manque ou l'insuffisance des ressources, tant matérielles que financières, reste un handicap pour le bon fonctionnement des mécanismes de coordination en matière de gestion de l'environnement en général, et des produits chimiques en particulier.**

Merci de votre aimable attention

Atelier de Dakar, 5-8 juillet 2011